

Réf: Dossier N° 002029

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAKOLY MARINE SERVICE » en abrégé « FMS »

Siège social Abidjan, Bingerville, quartier bingerville,lot 05,ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2020 , et enregistrés au CEPICI le 05/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAKOLY MARINE SERVICE » en abrégé
« FMS »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME ET SOUTAGE ,
ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES A BORD DES NAVIRES,
TRANSIT ,TRANSPORT ,PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, quartier bingerville,lot 05,ilot
01

Gérant : M DOUMBIA ARNOLD OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01092 du 17/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06890/GTCA/RC/2021 du 17/06/2021

